

RISQUE D'ACCUMULATION

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Exposition potentielle d'un assureur ou d'un réassureur à une perte inhérente à la survenance d'un évènement unique dont les conséquences s'étendent sur plusieurs secteurs d'activités avec des impacts sur plusieurs contrats ou portefeuilles pour lesquels l'obligation de règlement est déclenchée par l'évènement unique susvisé. Il y a accumulation de sinistres avec des menaces sur la solidité financière voire la réputation de l'assureur ou du réassureur. Les tremblements de terre, les inondations, les séismes, les ouragans, ou encore les évènements d'ordre politique peuvent être à l'origine d'une telle situation.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**